

pouvoir ; il ne peut réinstaller le secrétaire déchu et il n'a pour punir les commissaires de leur mauvais vouloir, que la privation de leur part dans l'octroi, foudre qui punit les bons comme les coupables.

"Je ne trouve pas que les livres de recettes et dépenses des secrétaires-trésoriers soient en général tenus comme ils devraient l'être. J'ai aussi beaucoup de difficulté à faire substituer des livres reliés et solides aux cahiers sans reliure ni couvert, dont les feuilles volantes ont déjà été l'occasion de deux procès considérables dans mon district d'inspection.

"Je dois aussi parler d'un système de paiement usité dans quelques-unes de mes municipalités : c'est celui de bons sur des marchands, les instituteurs qui en sont porteurs sont obligés de payer à l'échéance de leur salaire. Je pourrais citer deux ou trois cas très singuliers qui prouveraient à l'évidence que l'instituteur perd généralement, par le moyen de ces bons, un quart ou un huitième de son salaire, dont le marchand profite seul ; mais je m'abstiens, de peur de faire reconnaître les personnes. Comme les commissaires doivent toujours, avant l'engagement de leurs instituteurs, compter pour les payer sur des revenus non pas seulement probables, mais certains, s'ils ne les font pas rentrer, c'est leur faute ; pourquoi d'ailleurs l'instituteur en souffrirait-il ? Je voudrais, quand les commissaires se sont obligés de le payer tel jour, que ce paiement se fit sans délai, sous peine d'en payer double intérêt. Je préférerais même ce moyen à celui de les faire payer par le Surintendant, parce que je pense qu'il contraindrait les commissaires à faire promptement la perception de ce qui leur est dû.

"Le tableau, que je viens de faire de la marche des choses, dans mon district, n'est pas toujours consolant. Mais, Monsieur, je vous ai rendu là un compte de tout le mal, et je n'ai rien dit de tout le bien qui s'y fait. Ce bien est l'œuvre de commissaires d'école, de secrétaire-trésoriers, et d'autres personnes, assez désintéressés dans leur œuvre de patriotisme et de charité, pour qu'ils ne soient pas besoin de mes éloges pour les y encourager. Ce qu'il faut avant tout, c'est de corriger les abus ; le peu de temps que j'ai à ma disposition ne me permet de signaler que ceux-ci. Il y a beaucoup à faire, je ne me le déguise pas ; mais, Dieu merci ! l'on sent chez le peuple une impulsion, un élan pour l'instruction et les progrès de toutes sortes, qui doivent nous faire bien augurer de son avenir ; c'est comme par un beau matin de printemps, les mille bruits d'une végétation forte, bruits sourds, confus et sans nom, mais qui disent que la nature accomplit son œuvre.

"Mes tables statistiques (et j'y ai mis un soin tout particulier) font preuve d'augmentation de zèle chez le peuple pour l'instruction. Je fais, à la suite de mes remarques sur les arrondissements d'école, un tableau comparatif des deux derniers semestres, et il n'y a que peu de branches d'enseignement qui ne présentent pas une augmentation.

"Si tous les officiers de notre grande armée intellectuelle n'ont pas l'aptitude ou les talents qu'ils pourraient ou qu'ils devraient avoir, il faut savoir attendre encore un peu ; les cadres sont du moins remplis de jeunes et intelligents conscrits, et avec le chef que nous avons, nous finirons par vaincre, si la législature surtout loin de diminuer accroît ses efforts généreux."

A la suite de cet aperçu général, M. Dorval fait une courte esquisse des affaires de chaque municipalité séparément. Nous y renvoyons le lecteur et surtout les commissaires d'école de son district d'inspection, qui ne peuvent que gagner à cette lecture.

M. Tanguay, ancien instituteur et connu dans la presse par plusieurs articles remarquables sur l'éducation, est chargé d'un district qui comprend les trois populeux comtés de Kamouraska, Témiscouata et Rimouski, sur la rive sud du St. Laurent, au-dessous de Québec. Cette riche et belle contrée dont les paysages ne le cèdent à ceux d'aucune partie du globe, s'est rapidement couverte depuis quelques années d'une population industrielle, active et zélée pour l'éducation. Les progrès qu'elle y fait contrastent avantageusement avec l'état dans lequel se trouvent plusieurs parties du pays, colonisées depuis un bien plus grand nombre d'années, et nous pouvons dire que ces résultats sont dus en grande partie au zèle et à l'activité de M. Tanguay. Comme M. Dorval, cet inspecteur a passé en revue cha-

cune des municipalités soumises à sa juridiction ; ici encore nous regrettons d'avoir à nous borner à quelques remarques générales, qui indiquent l'état des choses dans ce district.

Comme M. Dorval, aussi, M. Tanguay ne se fait pas illusion sur les obstacles qui s'opposent encore aux progrès de l'éducation, et c'est avec cette remarque que nous livrons au lecteur l'appréciation consciencieuse qui va suivre :

"Le district de Kamouraska progresse certainement, mais le but que j'ambitionne est encore tellement éloigné qu'il m'empêche peut-être d'apprécier à sa juste valeur ce que nous gagnons chaque année. Et ce qui décourage presque quand on ose regarder en face et peser tous les obstacles à vaincre, toutes les réformes à opérer, tous les préjugés à combattre, c'est le peu de moyens efficaces dont nous pouvons disposer, c'est le peu d'amis sincères et dévoués sur lesquels nous pouvons compter ; c'est la faiblesse et le peu d'expérience du corps qui peut, plus que tout autre, faire face à l'ennemi, mettre le préjugé en fuite, lutter corps-à-corps avec l'ignorance, la terrasser par sa force et l'éblouir par sa vive lumière. Une partie, en effet, de notre corps enseignant se compose de jeunes filles assez instruites, il est vrai, et possédant bien les connaissances requises pour tenir une école élémentaire, aux termes de la loi d'éducation, et animées des meilleures intentions, mais au moindre choc, à la première contrainte, soit avec les enfants grossiers et souvent imbus des préjugés du milieu dans lequel ils vivent, soit avec les parents de ces enfants, ces jeunes personnes perdent courage ; leur peu d'énergie fait place à la peur et à la faiblesse ; les enfants se mutinent, la discipline de l'école se relâche ; les plaintes des auteurs de cet état de choses et le manque d'appui de la part des autorités dans plusieurs endroits font le reste.

"Voilà en quelques mots l'histoire du manque de succès de plus d'une institutrice habile et animée des meilleurs sentiments.

L'éducation progresse lentement, dit-on ; et comment pourrait-il en être autrement, quand on voit avec combien peu de régularité les enfants assistent aux écoles, surtout ceux qui sont d'âge à profiter des leçons de l'instituteur ?

"J'ai noté, dans ma revue de chaque municipalité, celles qui sont le plus mal fournies de tables, livres, planches noires, etc., et vous remarquerez, avec le même déplaisir que moi, que le nombre en est grand.

"L'exiguïté des maisons et des salles d'école est, en plusieurs cas, une source de graves inconvénients pour l'avancement des élèves et plus encore pour leur santé. Il est presque impossible de maintenir le bon ordre parmi 40 à 50 enfants entassés dans une salle de 15 à 18 pieds carrés ; impossible aussi d'adopter le système monitorial, et pourtant c'est le système le plus avantageux dans une école nombreuse.

Malgré les déficiences que je signale et qui sont communes à tous les districts d'inspection, je suis heureux de pouvoir dire qu'il y a plus de zèle que par le passé, et chez les commissaires d'école pour atteindre, aiant qu'ils en sont capables, le but vers lequel le gouvernement et le bureau d'éducation dirigent leurs efforts avec une si louable constance, et chez les contribuables qui paient leurs contributions qui sont beaucoup plus élevées qu'autrefois sans trop se plaindre. L'éducation secondaire surtout, donnée par les collèges et académies, etc., est aujourd'hui hautement appréciée, témoin l'encouragement qui a accueilli la nouvelle académie de Rimouski à son début, celui que reçoit le collège Ste. Anne, dont le nombre des élèves s'est augmenté d'un tiers dans une seule année ; celui qui reçoit aussi, en ce moment, l'académie de Kamouraska, belle institution qui paraît vouloir se ranger de suite à côté des meilleures maisons de l'ordre si populaire de la congrégation de Notre-Dame.

Plusieurs autres maisons destinées à l'éducation s'ouvriront dans le cours de l'année prochaine ce sont : l'académie des filles à Kakouna, celle de l'Isle Verte, l'académie des garçons à Trois-Pistoles. Toutes ces maisons sont construites dans des proportions qui en feront l'ornement autant que l'avantage des paroisses qui les ont bâties.

A la fin de son rapport, M. Tanguay établit comme suit ce que l'on peut appeler le bilan de son district :

Je me résume : nombre d'écoles 154, dont très bonnes 18, bonnes et insuffisantes 61, très mal tenues 24. Nombre d'élèves fréquentant toutes espèces d'institutions d'éducation dans le district 6917 ; écoles bien pourvues de tables, bancs, tableaux, cartes, etc., 62, écoles mal pourvues de tables, bancs, tableaux, cartes, etc., 92. Nombre de municipalités dans le district 26, nombre de municipalités dans lesquelles la loi d'éducation fonctionne bien 18,